

Programme de rachat dans la limite de 1 200 000 actions

Paris La Défense, le 19 septembre 2024. Worldline [Euronext : WLN], un des leaders mondiaux du secteur des paiements lance un programme de rachat d'actions.

Worldline SA annonce avoir confié, à compter de ce jour et jusqu'au 1^{er} octobre 2024, un mandat à un prestataire de services financiers indépendant à l'effet de racheter ses propres actions dans la limite de 1 200 000 actions, représentant 0,42% du capital social. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 13 juin 2024 (22^e résolution).

Ces actions sont destinées à être remises à des bénéficiaires d'actions de performance et de plans de souscription ou d'achat d'actions.

PROCHAIN ÉVÈNEMENT

- 30 octobre 2024 – Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2024 (après fermeture du marché)

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Marie
laurent.marie@worldline.com

Guillaume Delaunay
guillaume.delaunay@worldline.com

Communication

Sandrine van der Ghinst
sandrine.vanderghinst@worldline.com

Hélène Carlander
helene.carlander@worldline.com

Suivez-nous



A propos de Worldline

Worldline [Euronext : WLN] accélère la croissance des entreprises de toutes tailles - rapidement, simplement et en toute sécurité. S'appuyant sur des technologies de paiement de pointe, une expertise locale et des solutions personnalisées à destination de centaines de marchés et d'industries, Worldline favorise la croissance de plus d'un million d'entreprises dans le monde. Worldline a généré un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2023. [worldline.com](https://www.worldline.com)

La raison d'être de Worldline est de concevoir et exploiter des services de paiement et de transactions numériques pour contribuer à une croissance économique durable et renforcer la confiance et la sécurité dans nos sociétés. Worldline les rend respectueux de l'environnement, accessibles au plus grand nombre, tout en accompagnant les transformations sociétales.